

PROGRAMME DE FORMATION

# Le statut du loueur en meublé

La location meublée est aujourd'hui un élément incontournable de la gestion patrimoniale. Elle présente en effet des avantages indéniables, tant sur le plan économique, que sur le plan juridique et fiscal. Elle obéit aussi à de nombreuses règles, parfois complexes, et en constante mutation.

Public	Notaires
Durée	2 heures
Type	Web vidéo
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <a href="#">Connaissance des grands principes de la fiscalité des entreprises</a></li><li>▪ <a href="#">Connaissances des principes généraux de de l'impôt sur la fortune immobilière</a></li><li>▪ <a href="#">Connaissance des règles générales relatives à la location meublée</a></li></ul>
-----------	---



## Intervenant

Nora FAUGERE

Consultante et formatrice FIDROIT

## Objectif de la formation

- Identifier les enjeux et les risques des opérations réalisées par la clientèle patrimoniale,
- Proposer des solutions d'investissements adaptées aux objectifs et à la situation des clients,
- Concevoir des stratégies permettant de maîtriser et/ou d'optimiser le statut du loueur.

## Contenu pédagogique

### Le statut du loueur en meublé

- La définition juridique et fiscale de la location meublée (distinction avec location équipée et la parahôtellerie) ;
- LMP et LMNP : critères de qualification et régime applicable ;
- Conséquences du passage d'un statut à l'autre ;
- Problématiques découlant de la suppression de la condition d'inscription au RCS ;
- Le loueur en meublé et l'IFI ;
- Les critères d'assujettissement aux cotisations sociales, options possibles et solutions à retenir ;
- Articulation entre les différents statuts ;
- Leviers à exploiter pour maîtriser le statut du loueur ;
- Aspects pratiques et modalités d'optimisation.